SAINT-PIERRE-EGLISE

St-PIERRE-EGLISE

Bulletin municipal

Edition 2015

Faites confiance à nos artisans

Nicolas Fleury

Neuf et Rénovation
Maçonnerie - Carrelage
Faïence

Saint Pierre Eglise

fleurynicolas30@yahoo.com
02 33 43 07 98
06 80 04 14 36

JEROME HENRY

COUVERTURE
ZINGUERIE
BARDAGE
NEUF ET RENOVATION

3 rue des Castelets
50330 ST-PIERRE-EGLISE
✆ 02 33 43 56 20
E.mail : jerome.henry@wanadoo.fr

GAIGNARD
Stéphane

PLOMBERIE - CHAUFFAGE
GÉOTHERMIE - AÉROTHERMIE
ÉNERGIES RENOUVELABLES
RAMONAGE - DÉPANNAGE
POÊLES À BOIS & GRANULÉS
SAINT-PIERRE-EGLISE

02 33 54 77 08
06 50 70 77 45
gaignard.stephane@outlook.com

Ent. VERDIERE

Menuiserie - Charpente
Escaliers - Isolation
Electricité

Toutes fabrications sur mesure

RGE* ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment
*en cours de validation

ST-PIERRE-EGLISE
✆ 02 33 88 04 48
✆ 06 87 54 71 79
MAITRE ARTISAN
emmanuel-verdiere@orange.fr

LEBRUN
PEINTURE

Hameau les Eaux - CARNEVILLE
FAX 02.33.54.31.03
Email : lebrun.peinture@orange.fr

Décoration
Revêtements sols et murs
Faïences
Cloisons sèches
Ravalement de façade

Édito

Chères Saint-Pierraises,
chers Saint-Pierrais,

C'est avec grand plaisir que je vous retrouve pour la parution de ce bulletin municipal.

Dans ce numéro de début d'année 2015, vous trouverez une rétrospective des derniers mois de l'année écoulée, relatant la vie communale, associative et culturelle.

Le comité des fêtes et l'association des commerçants ont toujours d'excellentes idées de manifestations pour que notre bourg reste vivant et attractif. Je tiens à cet effet à remercier ces équipes ainsi que tous les bénévoles et membres de tous nos clubs et associations qui s'investissent sans compter. Nous avons recensé pour vous la liste des associations sportives et culturelles dont l'activité se déroule sur la commune.

Cette année, de nouveaux commerces et artisans se sont installés sur Saint-Pierre-Eglise, et c'est avec plaisir que je constate le développement du tissu commercial et artisanal de la commune.

Au nom du conseil municipal et en mon nom, je veux leur souhaiter la bienvenue ainsi qu'aux nouveaux Saint-Pierrais habitant depuis peu notre commune.

Pour 2015, différents projets sont en cours de réflexion : effacement de réseaux, élargissement de trottoirs visant la sécurisation des piétons, mise en accessibilité de nos établissements recevant du public, travaux sur nos bâtiments communaux, etc.

Lors de l'élection municipale, nous nous sommes engagés à la maîtrise des budgets. Le budget 2015 sera voté en mars prochain sans augmentation des impôts communaux, comme l'a été celui de 2014. Compte-tenu de la baisse des dotations de l'Etat et du souhait de maintien des taux d'imposition, il est prévu d'échelonner ces investissements sur les années à venir afin de maintenir la situation financière de la commune.

Sachez que le conseil municipal est à l'écoute de vos préoccupations.

Je souligne également l'investissement des agents communaux qui, chacun dans leurs missions, contribuent à la qualité du service public de proximité pour que Saint-Pierre-Eglise soit une commune où il fait bon vivre.

Enfin, je tiens à remercier les annonceurs qui participent financièrement à cette édition.

A toutes et à tous, je vous souhaite une très belle année 2015 répondant à tous vos souhaits.

Daniel DENIS,
Votre maire

SOMMAIRE

Vie municipale 04

Informations pratiques 05

Rétrospective 2014 08

Les travaux réalisés sur la commune 12

L'école depuis la réforme 13

Urbanisme 14

Le centre communal d'action social 15

Coordonnées utiles 16

Associations 17

Dates à retenir 18

• **Mairie :** Place de l'Abbée de St-Pierre - 50330 SAINT-PIERRE-EGLISE - Tél. : 02 33 54 33 09 - Fax : 02 33 54 09 75 • **Directeur de la publication :** Daniel Denis, maire de Saint-Pierre-Eglise • **Direction de la communication :** Service communication • **Rédaction :** Services municipaux • **Iconographie :** Services municipaux • **Conception graphique :** France Régie Editions - 1Bis, rue jean-Jaurès - 77410 CLAYE-SOUILLY - Tél. : 09 54 97 87 49 • **Impression :** Imprimerie spéciale de France Régie Editions • **Dépôt légal :** 1er trimestre 2015

VIE MUNICIPALE

Le conseil municipal

MAIRE

Daniel DENIS,
Maire et 4ème Vice-Président de la communauté de communes du canton de Saint-Pierre-Eglise,
en charge du développement économique, de l'aménagement numérique du territoire et de la communication.

LES ADJOINTS AU MAIRE

Roland GUERARD, 1er adjoint : Travaux, Voirie et réseaux, Environnement, Fleurissement, et conseiller communautaire.

Marie-Joëlle LECLERC, 2ème adjoint : Marché municipal, Cimetière, Cérémonies, et conseiller communautaire.

Hervé TOULOUZAN, 3ème adjoint : Urbanisme - PLU, Lotissement, et conseiller communautaire.

Sophie MONTREUIL, 4ème adjoint : Action scolaire, Action sociale, Logement, et conseiller communautaire.

Myriam ALIX, 5ème adjoint : Action culturelle, Tourisme, Communication, Jeunesse, Sport.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Rémy TRAVERS
Stéphane LE BARON
Jean-François DUBOST
Ludovic LARONCHE
Isabelle MABIRE
François MARDOC
Sophie MOREL
Priscilla LOPEZ
Isabelle MORIN COLAS
Julie LECAVELIER
Annick GROSSIN
Rémy SALLEY, conseiller communautaire
Eric BUHOT

Le personnel communal

Direction

Isabelle ENDELIN

Service administratif

- **Accueil, état civil, élections**
  Sylvie MOREL
- **Comptabilité, ressources humaines**
  Christine LE GRAND
- **Urbanisme, scolaire, cantine**
  Ludivine GANDON

Bibliothèque

Catherine MATELOT

Police municipale

Sophie GIRON

Animation des TAP

(année scolaire 2014-2015)
Gwendoline CAUCHOIS-LEMIERE
Aurélie CONTAMINE
Florence FLEURY
Maryline JANNET
Anaïs JEAN
Catherine LEONARD
Margaux MABILLE
Emeline MARMOIN
Dorothée MATTEOLI

Service technique

- **Agents des écoles maternelles**
  Christiane BESNARD
  Stéphanie JEAN
- **Agents de restauration scolaire**
  Annick KERISIT
  Marie-Claude YOURGAINCE
- **Encadrement des enfants sur le temps cantine**
  Nadine DENIS
  Anaïs JEAN
  Stéphanie JEAN
  Maryline LARONCHE
  Catherine MATELOT
  Dorothée MATTEOLI
  Anne-Marie PLANQUE
- **Entretien des locaux communaux**
  Christiane BESNARD
  Nadine DENIS
  Stéphanie JEAN
  Maryline LARONCHE
  Catherine MATELOT
  Corinne MOREL
  Anne-Marie PLANQUE
- **Maintenance des locaux communaux, entretien de la voirie et des espaces verts**
  Jean-Pierre BONHOMME
  Hervé LEFAUQUEUR
  Matthieu LEGENDRE
  Denis MOREL
  Jean-Louis VALLOGNES
- **Régie du marché municipal**
  Nadine DENIS

INFORMATIONS PRATIQUES

LA MAIRIE

Place de l'abbé de St Pierre - 50330 SAINT-PIERRE-EGLISE
Tel. : **02.33.54.33.09** - Fax : 02.33.54.09.75

Email : mairie@saint-pierre-eglise.fr
Site web : **www.saint-pierre-eglise.fr**

Les services administratifs de la mairie sont ouverts :
- Le lundi de 8h à 12h.
- Du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 15h.
- Le samedi de 10h à 12h. Une permanence du maire ou d'un adjoint est assurée sur ce créneau.

RECENSEMENT, DÈS 16 ANS !

Dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat ou à l'ambassade de France s'ils résident à l'étranger.

Se munir :
- d'une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- du livret de famille à jour.

À la suite du recensement, la mairie (ou l'autorité consulaire) délivre une **attestation de recensement à conserver précieusement** car aucun duplicata ne sera délivré. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (CAP, BEP, BAC, permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. (En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.)

CONCEPTION D'UN SITE INTERNET

Afin de mieux informer ses administrés, la commune va mettre en place un site internet.

Vous pourrez y retrouver les actualités de la vie de la commune et beaucoup de rubriques et d'informations variées (vie communale, démarches administratives, équipements communaux, patrimoine, services…)

DESSINE-MOI UN LOGO…

La commune souhaite développer son site internet actuellement en cours de réalisation.

A cet effet, nous souhaiterions faire participer les St Pierrais. Nous vous proposons donc de créer un logo qui illustrera les pages concernant le sport, la culture, la jeunesse et le tourisme.

Vous pouvez dès à présent transmettre votre esquisse à la mairie, sur papier libre ou sur internet, en mentionnant vos cordonnées (cf. bulletin-réponse ci-contre).

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN CHIFFRES…

EN 2013

État-civil :
16 naissances hors commune
5 mariages
27 décès dont 15 sur la commune

Carte d'identité :
153 cartes délivrées

Recensement militaire :
25 recensements militaires

Urbanisme :
36 certificats d'urbanisme
32 déclarations préalables
14 permis de construire

EN 2014

État-civil :
14 naissances hors commune
5 mariages
31 décès dont 16 sur la commune

Carte d'identité :
139 cartes délivrées

Recensement militaire :
15 recensements militaires

Urbanisme :
39 certificats d'urbanisme
32 déclarations préalables
5 permis de construire

INFORMATIONS PRATIQUES

MANEO, un transport depuis votre domicile

Réservez, nous venons vous chercher à votre domicile !

Proposé par le Conseil Général de la Manche en partenariat avec la communauté de communes de Saint-Pierre-Église, le transport de proximité est un service permettant une prise en charge depuis votre domicile pour vous rendre à la place centrale de Saint-Pierre-Église : place de l'abbé de St Pierre.

Sur réservation préalable au :
0 800 150 050 (maximum la veille du déplacement avant 16h), vous pouvez bénéficier de 2 services :

Le mercredi :
- à l'aller, vous êtes déposés à la place centrale à 10h00.
- au retour, vous êtes repris à 12h00.

Le jeudi :
- à l'aller, vous êtes déposés à la place centrale à 13h10. Cela vous permet de profiter de la correspondance avec la ligne Manéo express n°12 qui vous emmène à Cherbourg-Octeville.
- au retour, vous êtes repris à 18h10.

L'heure à laquelle le véhicule Manéo passe vous chercher à votre domicile vous est confirmée la veille de votre déplacement en fin de journée.

Vous achetez votre titre de transport directement à bord du véhicule Manéo (2,30€ le trajet ; si vous voyagez régulièrement, profitez de 12 trajets au prix de 10, avec la carte 12 trajets à 23€ !).

Pour tout savoir sur le service de Manéo proximité, rendez-vous sur le site du Conseil Général dédié au transport : **www.transports.manche.fr**. Des plaquettes d'information sont également disponibles au siège de la communauté de communes et auprès de votre mairie.

LOCATION DE SALLES

Les Grandes Halles

► La salle

► La salle, vue de l'entrée

► Cuisine de 24m²

Réservation des Grandes Halles auprès de Mme Nadine DENIS, agent municipal : 06 88 83 80 62.
Réservation de la salle des Fêtes auprès de la mairie : 02 33 54 33 09.

Bulletin de dépôt du logo pour le site internet

A déposer avant le 15 avril 2015

- **Nom - Prénom :** .....
- **Tél. :** .....
- **E.mail :** .....
- **Adresse :** .....
  .....
- **Format de dépôt :** ☐ **Papier (à déposer en mairie)**
  ☐ **Informatisé (à transmettre à : mairie@saint-pierre-eglise.fr)**
  Préciser la nature du format (word, pdf, ...) : .....

CONTENEURS DE TRI SÉLECTIF

Les conteneurs de déchets recyclables situés au square, à proximité de l'école primaire, ont été déplacés sur le parking rue du 8 mai 1945, derrière l'école primaire.

NUISANCES SONORES

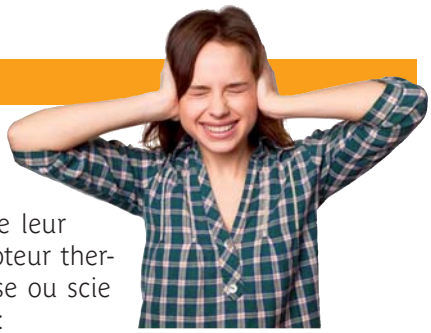

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

TAILLE DES HAIES ET ÉLAGAGE DES ARBRES

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez ses voisins et au-dessus des voies publiques, au niveau de la limite séparative.
Le Code civil impose des limites de distance entre vos plantations et les propriétés voisines :

Type de végétaux	Distance minimale des plantations
Plantations jusqu'à 2 mètres de hauteur	0,50 mètre de la limite séparative de la propriété voisine
Plantations supérieures à 2 mètres de hauteur	2 mètres de la limite séparative de la propriété voisine

Les arbres, arbustes, haies, branches doivent être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal.
Selon la situation des plantations et des lignes électriques, l'élagage incombera soit au propriétaire de l'arbre, soit à ERDF. Attention : en raison de son caractère très dangereux, tout travail d'élagage aux abords des lignes électriques doit être soumis à l'accord préalable d'ERDF.

STATIONNEMENT

Afin de lutter contre le stationnement gênant et de faciliter les arrêts rapides, des arrêts minutes ont été mis en place dans le bourg (listés page travaux).

Attention, la commune de Saint-Pierre-Eglise a recruté un agent de police municipale qui est dans l'obligation de verbaliser les infractions au code de la route. Respectez donc la signalisation…

DÉJECTIONS CANINES

L'oubli de déjections canines étant passible de contraventions, nous remercions les propriétaires de chiens de bien vouloir les ramasser et rappelons qu'un bac est à disposition au petit square tout proche du bourg pour les y amener.

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.
À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures. Ces déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou peuvent faire l'objet d'un compostage individuel.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€.

Un arrêté préfectoral autorise le brûlage des végétaux ligneux et semi-ligneux (branches nues), dont le diamètre est inférieur à 7 cm, en dehors de la période du 1er avril au 31 octobre à une distance d'au moins 200 mètres des habitations et de 100 mètres des routes, sous conditions :

- les feux ne peuvent être allumés qu'entre le lever du jour et 16h (heure légale),
- tout feu doit être éteint au coucher du soleil,
- les conditions météo doivent être favorables afin d'éviter l'extension et la propagation des fumées,
- les feux doivent être constamment et attentivement surveillés,

Par temps de brouillard, tout brûlage est interdit, les fumées étant susceptibles d'aggraver les conditions de circulation.

RETROSPECTIVE 2014

Le club de la Pétanque Saint-Pierraise a fêté ses 25 ans !

Le club de la Pétanque Saint-Pierraise a fêté ses 25 ans en 2014, il a été créé en février 1989. Le club comprend actuellement 48 licenciés.

Le terrain de pétanque se trouve au complexe des Follières. C'est un terrain communal qui est mis à disposition du club. L'entretien et l'aménagement sont réalisés par l'ensemble des bénévoles du club. A chaque fin de saison, le club organise une journée pour entretenir et nettoyer les abords du terrain (journée qui s'est déroulée cette année le 21 octobre 2014).

Afin d'aménager et de délimiter le terrain de pétanque, la commune a fourni des bordures de trottoir de récupération qui ont été mises en place par les bénévoles du club.

4ème édition du salon des cascades, organisée par « Culture et loisirs en Cotentin »

A l'occasion de la 4ème édition du salon des Cascades qui s'est déroulée dans les Grandes Halles du 29 avril au 8 mai 2014, 62 artistes peintres, sculpteurs, céramistes et photographes ont exposé leurs ouvrages sur le thème de la musique. Une centaine d'œuvres ont ainsi été découvertes par les visiteurs qui sont venus nombreux.

➢ **La prochaine édition de 2015 sera consacrée au cheval. A noter que l'entrée sera gratuite.**

Une nouvelle équipe constituée pour le comité des fêtes.

Une nouvelle équipe s'est constituée en mai 2014 avec la volonté de poursuivre l'animation de notre commune afin de développer les liens entre tous les Saint-Pierrais, en toute convivialité.

Rejoignez l'équipe et participez aux animations pour rendre notre bourg encore plus attractif. Et n'hésitez pas à leur faire part de vos suggestions !

BUREAU DU COMITÉ DES FÊTES

Présidente : Elisabeth CABART
Vice-président : William PERTHUIS
Secrétaire : Laurent LEROUX
Secrétaire adjoint : Julien DUBOST
Trésorier : Alain-Philippe GAULT
Trésorier adjoint : Isabelle MORIN-COLAS

Une animation dansante pour célébrer la Libération de Saint-Pierre-Eglise

A l'occasion du 70ème anniversaire de la libération de Saint-Pierre-Eglise qui s'est déroulé le 20 juin dernier à St-Pierre-Eglise, la journée a démarré par un office religieux et un dépôt de gerbe.

En marge de la fête de la musique organisée en soirée avait lieu une animation dansante par le groupe de danseurs Ateliers du Val de Saire sur le thème des années 40. La population était invitée à venir danser en tenue d'époque.

▶ Bal de la Libération

Stade de la Masse : 90 ans cette année !

L'ASPC (Association Sportive Pointe Cotentin) a fêté le 21 juin 2014 les 90 ans du stade de la Masse.

A cette occasion, Mme Christine LEBACHELEY, conseiller général, a remis des récompenses à toutes les générations du club, des plus anciens joueurs et dirigeants du club aux plus jeunes.

Mme Myriam ALIX, maire-adjointe aux sports, a félicité les bénévoles et membres de l'association pour leur investissement.

Le bail de location des terrains de sport du stade de la Masse entre la commune et M. DE BLANGY a été renouvelé pour la durée du mandat.

▶ 90 ans du stade de la Masse

Fête de la musique

Exposition de voitures et motos de collection : dimanche 3 août 2014

Soirée dansante avec repas choucroute dans les Grandes Halles : samedi 25 octobre 2014

Grand' Saint Pierre : samedi 2 août 2014

La p'tite St-Pierre dimanche 6 juillet 2014

Marché du terroir & de l'artisanat : dimanche 23 novembre 2014

Rassemblement de véhicules militaires d'époque

L'association des commerçants et artisans de Saint-Pierre-Eglise et le Souvenir Français ont organisé le 29 juin dernier un rassemblement de véhicules militaires d'époque. Avec une vingtaine de véhicules exposés, les visiteurs ont ainsi eu l'occasion de raviver leurs souvenirs et, pour les plus jeunes, de découvrir ces voitures d'antan.

L'abribus de la place graffé, pour le plaisir des yeux… !

En septembre dernier, une superbe fresque a été réalisée par M. Kévin LEGOFF, graffeur professionnel, sur l'abribus de la place de l'abbé de St Pierre qui avait besoin d'un rafraîchissement.

Elle représente des personnages, toutes générations confondues, jeunes et adultes, attendant le bus en s'occupant chacun à sa façon…

Cérémonie du 11 novembre

C'est un temps gris et maussade qui a accompagné la cérémonie du 11 novembre 2014.

La matinée de recueillement a débuté par une cérémonie civile et un dépôt de gerbe au monument aux morts en présence des anciens combattant bien sûr, de Mme LEBACHELEY, conseiller général, de Mme LALOE, présidente de la communauté de communes, de M. Denis, Maire, du conseil municipal ainsi que des sapeurs-pompiers et de la gendarmerie.

Après un café offert par la municipalité, les participants ont ensuite rejoint l'église de Fermanville pour suivre l'office religieux de l'Abbé PIEN.

Le convivial repas des aînés…

Dimanche 16 novembre, 147 convives étaient réunis dans les Grandes Halles pour partager le repas offert par la commune aux aînés âgés de 65 ans et plus.

Monsieur le Maire a présidé ce repas servi par des bénévoles et des conseillers municipaux.

Les deux doyens de l'assemblée, Mme Andrée FLEURY, née le 01/02/1920, et M. Jean-Baptiste LEROY, né le 10/12/1927, étaient aux côtés de Monsieur le Maire à la table d'honneur. Cette réunion annuelle fut l'occasion de se retrouver et de passer une journée festive qui s'est terminée en musique et chansons.

Elections professionnelles dans la Fonction Publique

Le 4 décembre 2014, ont eu lieu les élections professionnelles dans toute la Fonction Publique. Elles concernaient tous les agents, fonctionnaires ou non, employés par les trois versants de la Fonction Publique (Etat, Hospitalière et Territoriale), appelés à voter pour désigner leurs représentants au sein de différents comités et commissions consultatives.

Cérémonie du 5 décembre

Comme tous les ans depuis 2003, la commune a rendu hommage aux morts pour la France, victimes de l'Afrique Française du Nord.

Les autorités, les anciens combattants, M. René SEGALA, président cantonal de l'Union Nationale des anciens Combattants, M. Daniel BETHENCOURT, président de la section de St-Pierre-Eglise, Mme Evelyne LALOE, présidente de la communauté de communes, M. Daniel DENIS, maire de Saint-Pierre-Eglise, et quelques conseillers municipaux se sont réunis au monument aux morts pour commémorer cette journée.

A cette occasion M. SEGALA a remis à M. Bernard LEPOITTEVIN, l'insigne d'honneur argent de porte-drapeau pour douze années de bons et loyaux services.

Un vin d'honneur a ensuite été servi dans les grandes halles.

LES TRAVAUX REALISES SUR LA COMMUNE

DE NOUVEAUX ARRÊTS-MINUTE EN PLACE

Afin de faciliter le stationnement aux abords des commerces, la municipalité a entrepris des aménagements pour permettre la création de neuf arrêts-minute supplémentaires aux trois déjà existant. Douze arrêts-minute existent donc aujourd'hui : 2 sont situés rue du calvaire, 2 rue Général De Gaulle, 4 sur la place de l'abbé de Saint Pierre et 4 sur la rue longeant le bas de la place. Ces arrêts-minute sont matérialisés par un marquage au sol et des panneaux « arrêt-minute ». Depuis août 2014, ces places permettent un stationnement de courte durée qui assure ainsi la rotation des véhicules à proximité des commerces.

➢ **Bon à savoir...**
L'agent de police municipal veillera au respect de cette réglementation.

ACCÈS SUPPLÉMENTAIRE POUR L'ÉCOLE MATERNELLE

Pour sécuriser l'accès aux piétons, offrir davantage de places de stationnement et améliorer la circulation aux alentours de l'école maternelle, le conseil municipal a décidé de créer un accès supplémentaire direct par la cour de la Longuemarerie.

SÉCURISATION DU TROTTOIR RUE DES FOLLIÈRES

La rue des Follières dessert un collège, un centre socio-culturel également utilisé comme garderie, la cité des Peupliers, le complexe de tennis, le terrain d'entraînement, le complexe sportif des Follières, le terrain de pétanque et l'aire de skate. Cette rue est empruntée tous les jours par un nombre important de piétons, dont de nombreux collégiens et écoliers, pour lesquels les déplacements quotidiens n'étaient pas sécurisés. Le conseil municipal a donc décidé la réalisation d'un nouveau trottoir dont les travaux ont été réalisés en novembre dernier. Une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) a permis de financer 40% du projet.

POSE DE BARRIÈRES RUE GÉNÉRAL DE GAULLE

Des barrières fixes ont aussi été déposées dans le virage, à l'intersection de la rue Général De Gaulle et de la rue Hippolyte de Tocqueville.

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Un logement communal a été entièrement rénové à la Longuemarerie (peinture, électricité, vitrification du sol). D'autres travaux ont été entrepris tels que la pose de gouttières au presbytère et de chauffage au stade de la Masse.

SÉCURISATION DE L'ATELIER ET DE LA SERRE MUNICIPALE

Pour la sécurisation des biens et des personnes, une clôture grillagée a été posée autour de la serre municipale et des bâtiments communaux adjacents.

PRÉVENTION DES INONDATIONS

Suite au dernier hiver pluvieux qui a engendré de nombreux problèmes d'inondations sur le territoire communal, des travaux urgents de busage et de drainage ont été réalisés dans les secteurs des Longs Bosqs et de la Trigalle.
Des travaux plus importants devront toutefois être envisagés pour apporter des solutions à ce problème récurrent sur le secteur d'Hacouville.

L'ECOLE DEPUIS LA REFORME...

Les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place à la rentrée 2014-2015 pour les écoles publiques maternelle et primaire de Saint-Pierre-Eglise. Depuis le 1er septembre dernier, la semaine scolaire des élèves du premier degré est donc organisée sur 4,5 jours : lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi, soit 24h de classe par semaine pendant 36 semaines.

En parallèle, la commune a mis en place les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) dans les écoles publiques maternelle et primaire, avec la participation de l'association Familles Rurales de la Manche. Neuf agents d'animation ont ainsi été recrutés par la commune afin d'assurer les TAP pour l'année scolaire 2014-2015. Mme RIOU, employée par Familles Rurales, en assure la coordination.

Les élèves de l'école maternelle publique peuvent donc participer à une heure de TAP le mardi de 15h15 à 16h15 et les élèves de l'école primaire publique le lundi et le vendredi de 15h30 à 16h30.

EXEMPLE D'ACTIVITÉS ORGANISÉES SUR LES TAP :

- **Danse**
- **Football**
- **Tennis**
- **Jeux musicaux**
- **Chant**
- **Percussions**
- **Bodydrum**
- **Atelier citoyen**
- **Comptes et contines**
- **Arts plastiques**
- **Motricité pour les petits**
- **Cuisine**
- **Découverte des jeux de société traditionnels**

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES - 2014-2015 ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE :

Temps scolaire :
- Lundi, jeudi et vendredi : 08h55 - 11h55 et 13h45 - 16h15
- Mardi : 08h55 - 11h55 et 13h45 - 15h15
- Mercredi : 08h45 - 11h45

Organisation périscolaire :
- Garderie périscolaire : 07h30 - 08h55 (horaires du mercredi : 7h30-8h45)
- Pause méridienne : 11h55 - 13h45
- Temps d'Activités Périscolaires : Mardi : 15h15-16h15

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES - 2014-2015 ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE :

Temps scolaire :
- Lundi et vendredi : 09h00 - 12h00 et 13h45 - 15h30
- Mardi et jeudi : 09h00 - 12h00 et 13h45 - 16h30
- Mercredi : 08h30 - 11h30

Organisation périscolaire :
- Garderie périscolaire : 07h30 - 09h00 (horaires du mercredi : 7h30-8h30)
- Pause méridienne : 12h00 - 13h45
- Temps d'Activités Périscolaires : Lundi et vendredi : 15h30-16h30
- Garderie périscolaire : 16h30 - 18h00

Si vous souhaitez contacter les représentants des parents d'élèves des écoles publiques : pe.stpierreeglise@gmail.com

Présentation de l'équipe des temps d'activités périscolaires :
Mme Isabelle RIOU, coordinatrice TAP

- **Les agents d'animation TAP**
De gauche à droite :
Mme Dorothée MATTÉOLI,
Mme Florence FLEURY,
Mme Emeline MARMOIN,
Mme Anaïs JEAN, Mme Maryline JANNET,
Mme Margaux MABILLE,
Mme Aurélie CONTAMINE,
Mme Catherine LÉONARD,
Mme Gwendoline CAUCHOIS-LEMIÈRE.

URBANISME

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, de changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable ou d'un permis de construire.

Loi ALUR

Il a été promulgué le 26 mars 2014 des changements importants en droit de l'urbanisme. La loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) consacre pas moins de 51 articles avec pour objectif de faciliter et d'accroître l'effort de construction de logements, tout en freinant l'artificialisation des sols et en luttant contre l'étalement urbain. Parmi les principales mesures, peuvent être citées :

IMPACTS SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

▪ Suppression du coefficient d'occupation des sols (COS) :
Jusqu'à présent, le PLU pouvait fixer la densité de surface habitable pour construire, constituée par le Coefficient d'Occupation du Sol (COS) qui exprime le nombre de mètres carrés de surface de plancher susceptible d'être construit sur un terrain. **Le COS est donc abandonné**.
Prenons un exemple : vous habitez le centre de Saint-Pierre-Eglise (Zone Urbaine), vous êtes propriétaire d'un terrain de 100 m², l'emprise au sol de votre habitation est de 80 m².

Avant le 26 avril 2014, vous n'aviez pas la possibilité d'agrandir votre construction puisque l'emprise au sol ne devait pas dépasser 80% de la surface du terrain.

Depuis le 26 avril 2014, vous avez la possibilité d'agrandir votre construction sur 100% de votre terrain tout en respectant les autres règles d'urbanisme → accès et voirie, implantation par rapport aux limites séparatives, hauteur maximale des constructions, aspect extérieur, stationnement.

▪ Mise en œuvre de PLU intercommunaux :
La loi Alur instaure **le transfert automatique en 2017 de la compétence PLU aux intercommunalités**. Jusqu'à présent, les communautés de communes et les communautés d'agglomération n'exerçaient pas de plein droit la compétence d'élaboration des PLU (seules les métropoles et communautés urbaines disposaient de cette compétence).

IMPACTS SUR LES BAILLEURS

▪ Délai de préavis du locataire réduit :
Le délai de préavis du locataire est maintenu à trois mois mais la liste des motifs de préavis réduit à un mois est élargie (locataires bénéficiaires d'une allocation adulte handicapé ou qui obtiennent un logement social ou encore dont l'état de santé justifie un changement de domicile).

▪ Révision des loyers en cours de bail :
La révision du loyer doit être réalisée dans l'année qui suit la date anniversaire et n'est plus rétroactive. Sans manifestation de la part du propriétaire, il est considéré qu'il renonce au bénéfice de cette clause pour l'année écoulée.

▪ Délai de restitution du dépôt de garantie réduit :
Lorsque l'état des lieux de sortie est conforme à l'état des lieux d'entrée, le locataire récupère dorénavant son dépôt de garantie sous un mois maximum (à compter de la remise des clés). Une indemnité financière correspondant à 10% du loyer pour chaque mois de retard est prévue.

▪ Mise à jour du contrat de bail :
De nouvelles informations doivent être mentionnées dans le contrat de location :
- les loyers de référence (à venir),
- la surface habitable,
- le montant et la date de versement du dernier loyer acquitté par le précédent locataire,
- la nature et le montant des travaux effectués depuis la fin du dernier contrat de location ou le dernier renouvellement du bail,
- les équipements d'accès aux technologies d'information et de communication.

➢ **Pour réfléchir à vos projets, n'hésitez pas à prendre contact à la mairie. Une permanence est assurée chaque mardi matin par M. Hervé TOULOUZAN, adjoint en charge de l'urbanisme, sur rendez-vous.**

Sécurité

Afin de prévenir les risques d'incendie, tous les logements devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

QU'EST-CE QU'UN CCAS ?

Un centre d'action sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune ainsi que des actions spécifiques. Pour ce faire, il réalise une analyse des besoins sociaux de la population et notamment de ceux des jeunes, des familles, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté.

Le CCAS assure également la fourniture de secours afin de prévenir et de lutter contre tous modes d'exclusion sociale.

Au titre de ses missions obligatoires, le centre d'action sociale participe à l'instruction des demandes d'aide sociale qui seront transmises à une autre autorité (le préfet ou le président du conseil général).

LE CCAS DE ST-PIERRE-EGLISE NOUVELLEMENT CONSTITUÉ

Le conseil d'administration du CCAS de SAINT-PIERRE-EGLISE est présidé par le maire et comprend en nombre égal, six membres élus au sein du conseil municipal et six membres nommés par le maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Membres du conseil d'administration du CCAS élus par les conseillers municipaux :

- Mme Sophie MONTREUIL
- M. Rémy TRAVERS
- Mme Isabelle MABIRE
- M. Roland GUERARD
- Mme Priscilla LOPEZ
- Mme Annick GROSSIN

Membres du conseil d'administration du CCAS nommés par le Maire :

- Mme Marie-Hélène BONHOMME, représentant l'Union Départementale des Affaires Familiales – UDAF,
- M. André DOUCET, représentant l'association des accidentés de la vie - la FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés),
- M. Bernard LETERRIER, représentant les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- Mme Renée PERROTTE, représentant les retraités et les personnes âgées,
- Mme Marie-Rose LARONCHE et Mme Annick ANTHOUARD, en tant que personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

PROJETS EN COURS DE RÉFLEXION...

Le conseil d'administration du CCAS de SAINT-PIERRE-EGLISE a constitué un groupe de travail afin de mener une réflexion sur les actions à développer. Ce groupe est constitué de six membres dont trois conseillers municipaux, Mme Sophie MONTREUIL, M. Rémy TRAVERS, Mme Priscilla LOPEZ, et trois membres hors conseil municipal, Mme Annick ANTHOUARD, M. André DOUCET et M. Bernard LETERRIER.

Le CCAS travaille actuellement sur la mise en place d'un registre des personnes isolées afin de pouvoir les contacter en cas d'intempéries exceptionnelles nuisant la libre circulation (ex. : épisode neigeux, coupure électrique).

➢ **Les personnes isolées et domiciliées sur le territoire communal qui souhaiteraient être inscrites sur ce registre peuvent dès à présent contacter la mairie.**

L'ARRIVÉE DU PÈRE NOËL À SAINT-PIERRE-EGLISE

En partenariat avec le Comité des Fêtes, l'Association des Commerçants, les Commerçants et le Panier du Val de Saire, le CCAS a organisé un spectacle de La Troupe Pic & Ly, suivi d'un goûter de Noël le samedi 20 décembre dernier pour les enfants St-Pierrais. Cet après-midi récréatif fut clôturé par l'arrivée tant attendue du Père Noël.

► Visite du Père Noël

UNE ANIMATRICE AU CLUB DES AÎNÉS !

Depuis le mois de septembre dernier, le club des aînés se réunit dans une salle de la mairie deux demi-journées par semaine le mardi et le vendredi. Un agent a été recruté pour assurer une animation d'une heure par semaine auprès des aînés. N'hésitez pas à pousser la porte tout au long de l'année, c'est avec le sourire que vous serez accueillis !

► Les aînés avec leur animatrice

COORDONNEES UTILES SUR SAINT-PIERRE-EGLISE

ADMR
Aide à Domicile en Milieu Rural
Permanence en mairie.
- Lundi 10h à 12h et jeudi de 14h à 16h30.
✆ **06 31 35 42 49**

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Place de l'abbé de Saint-Pierre
- Mardi de 9h30 à 10h30.
- Mercredi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h.
- Jeudi de 17h à 18h30.
- Samedi de 10h à 12h.
✆ **02 33 23 69 06**

BUS MANEO
Saint-Pierre-Eglise Cherbourg
Cherbourg Saint-Pierre-Eglise
Plaquettes à disposition en mairie.
✆ **02 33 05 55 50** (Conseil Général)

CLIC
Centre Local d'Information et de Coordination pour les personnes âgées
Mercredi de 9h à 12h et vendredi de 14h à 17h à la communauté de communes
✆ **02 33 23 19 55**
clic.cotentin-est@wanadoo.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE
Mme Annick TRUFER, sur rdv de préférence.
Le 2ème mercredi de chaque mois à partir de 14h à la mairie.
annick.trufer@conciliateurdejustice.fr
✆ **06 81 99 98 05**

DECHETERIE
- Du 1er avril au 30 septembre :
  Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30.
  Samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30.
- Du 1er octobre au 31 mars :
  fermeture à 17h30.

✆ **02 33 54 49 84**

ECOLES
Responsables d'établissement :
- Ecole maternelle publique : Mme LACROIX.
  ✆ **02 33 54 28 50**
- Ecole primaire publique : M. CAZE.
  ✆ **02 33 54 64 94**
- Ecole privée Notre Dame :
  M. LEMARQUAND.
  ✆ **02 33 54 30 45**
- Collège Gilles de Gouberville : Mme CANAS.
  ✆ **02 33 54 32 65**
- Collège privé Notre Dame : Mme GEOFFROY.
  ✆ **02 33 54 30 45**

GENDARMERIE
123 rue Général de Gaulle.
- Lundi, jeudi samedi de 10h à 12h.
- Mardi, mercredi et vendredi de 8h à 12h.
- Dimanche de 9h00 à 12h00.

✆ **02 33 88 42 60**

LA POSTE
Rue Général de Gaulle.
- Lundi, mardi, vendredi : 9h-12h et 14h-17h
- Mercredi et samedi : 9h-12h
- Jeudi : 9h-11h15 et de 14h à 17h

Levée du courrier :
- Lundi, mardi, jeudi, vendredi à 15h
- Mercredi et samedi : 12h.

MARCHE MUNICIPAL
Place de l'abbé de Saint-Pierre, tous les mercredis de 8h30 à 13h (12h30 en hiver).

OFFICE DE TOURISME
Cotentin Val de Saire
Bureau de St-Pierre-Eglise : Grandes Halles
Du 1er octobre au 30 juin :
- Mercredi : 10h-12h30
- Samedi : 10h-12h30 et 14h-17h

Du 1er juillet au 30 septembre :
- Du lundi au vendredi : 10h-12h30
- Le samedi 14h-18h

Vacances scolaires (hors février, juillet, août) :
- Du mardi au vendredi : 10h-12h30.
- Le samedi : 10h-12h et 14h-17h.

tourisme.saint-pierre-eglise@wanadoo.fr
✆ **02 33 54 37 20**

PANIER DU VAL DE SAIRE (aide alimentaire)
Permanence le 1er jeudi de chaque mois de 10h à 11h30.
Rue de la Longuemarerie.
✆ **02 33 54 33 09**

PROTECTION MATERNELLE INFANTILE (PMI)
- Assistante sociale :
Mme Hélène DUBOURG, sur rendez-vous, permanence à la communauté de communes du canton de Saint-Pierre-Eglise, le lundi 13h30-17h et le jeudi 9h-12h.
✆ **02 33 88 77 14**.

- Puéricultrice :
Mme Christine JOURDAN, sans rendez-vous, permanence 132 rue Général de Gaulle, le 1er, 2ème, 3ème mardi 14h-16h30.
✆ **02 33 88 77 14**.

- Sage-femme :
Mme Anne BELLANGER, sage-femme, permanence 132 rue Général de Gaulle, le 1er mardi du mois 14h-16h30.
✆ **02 33 88 77 11**.

ORDURES MENAGERES
Collecte le jeudi (dès 5h00) : à préparer la veille au soir du jour de la collecte.
Les collectes initialement prévues les jours fériés sont reportées au lendemain.
Collecte des encombrants : s'adresser à la communauté de communes.
✆ **02 33 23 19 55**

DORIZON CHRISTOPHE
TAPISSIER MATELASSIER
Réfection de fauteuils - Sommiers - Matelas
92 rue Général de Gaulle - 50330 ST PIERRE EGLISE
✆ 02 33 54 24 56

J.M. BOUCÉ
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
Tous travaux de terrassement - Goudronnage - Gravillonnage - Enrochement
ASSAINISSEMENT FOSSE - TOUTES EAUX NOUVELLES NORMES
Location de matériel avec chauffeur - Transport - Conseil et Devis
50630 LA PERNELLE - Fax 02 33 23 64 60 - 02 33 23 64 64
www.bouce-travauxpublics.com - contact@sarlbouce.fr

Ambulances St Pierraises
2 Ter Route de Cherbourg
50330 SAINT-PIERRE-ÉGLISE

Ets Jean-Charles Davodet
TAXI A B C D
Tél. 02 33 54 38 97

SAINT-VAAST Ambulances
2 rue de Verrue
50550 ST VAAST LA HOUGUE

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS SOCIO-CULTURELLES DONT L'ACTIVITE SE DEROULE SUR SAINT-PIERRE-EGLISE

- **AMICALE LAIQUE DES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRE DE ST-PIERRE-EGLISE**
  Mme Claudine VIDAL
  17 Hameau du Deuvie
  50330 THEVILLE
  ✆ **06 73 27 64 10**

- **APEL**
  Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre de Notre-Dame
  Mme Alexandrine LE GUILLOU
  50330 CANTELOUP
  ✆ **02 33 43 11 93**

- **ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS DE ST-PIERRE-EGLISE**
  M. Frédéric RIGNEAU
  4 rue Hippolyte de Tocqueville
  50330 SAINT-PIERRE-EGLISE
  ✆ **02 33 44 57 34**

- **ASSOCIATION ECHANGE TWYFFORD SAINT PIERRE**
  Mme Yvette PICOT
  103 Rue du Calvaire
  50330 SAINT-PIERRE-EGLISE
  ✆ **02 33 54 27 13**

- **ATELIER DU VAL DE SAIRE**
  M. Gary COWAN
  2 le Fort Val
  50330 SAINT-PIERRE-EGLISE
  ✆ **02 33 54 65 92**
  ✆ **06 70 34 86 91**
  thefilmfarm@free.fr

- **CAGNOTTE SOLIDAIRE PAYSANNE DU COTENTIN**
  Mme Catherine MARREY
  41 Le Perrey
  50840 FERMANVILLE
  ✆ **06 72 73 22 98**

- **CLUB DES AINES**
  M. Pierre LECORPS
  34 Rue Maréchal Leclerc
  50330 SAINT-PIERRE-EGLISE
  ✆ **02 33 23 92 23**

- **COMICE AGRICOLE**
  M. Michel LARONCHE
  Rue d'Etesneville
  50330 SAINT-PIERRE-EGLISE
  ✆ **02 33 54 32 13**

- **COMITE DES FETES**
  Mme Elisabeth CABART
  9 Rue de Raffoville
  50330 SAINT-PIERRE-EGLISE
  ✆ **02 33 54 35 18**
  ✆ **06 78 14 67 04**

- **COTENTIN NATURE QUALITE DE VIE**
  Mme Anne-Marie DUCHEMIN
  Rue des Castelets
  50330 SAINT-PIERRE-EGLISE
  ✆ **02 33 54 25 61**

- **ESPACE SOCIO-CULTUREL**
  Mme Marie-Christine MORIN
  9 rue de la Boularderie
  50330 SAINT-PIERRE-EGLISE
  ✆ **02 33 23 19 55**

- **FCPE**
  Fédération des Conseils de Parents d'Elèves
  Collège Gilles de Gouberville
  Mme Claudine VIDAL
  ✆ **06 73 27 64 10**
  M. Sébastien POIGNANT
  ✆ **06 32 91 39 92**

- **FÉDÉRATION NATIONALE ACPG CATM**
  Anciens Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc
  M. Jean MARIE
  Rue des Thins
  50550 ST VAAST LA HOUGUE
  ✆ **02 33 54 41 67**

- **FNACA**
  Fédération nationale des anciens combattants en Algérie
  M. Maurice BERGER
  8 Les Masses
  50630 QUETTEHOU
  ✆ **02 33 54 21 50**

- **HARMONIE DU VAL DE SAIRE**
  M. Michel DELORME
  Mairie de St-Pierre-Eglise
  Place de l'abbé de St Pierre
  50330 SAINT-PIERRE-EGLISE
  ✆ **02 31 95 86 72**

- **MKS - MUSIKENSAIRE**
  M. Eric BUHOT
  23 rue de Hacouville
  50330 SAINT-PIERRE-EGLISE
  ✆ **06 68 82 34 98**
  musikensaire@laposte.net
  www.musikensaire.com

- **PANIER DU VAL DE SAIRE**
  Mme Eliane DEVILLE
  Rue de la Longuemarerie
  50330 SAINT-PIERRE-EGLISE
  ✆ **02 33 54 33 09**

- **PLANTULE**
  Environnement-Education
  Mme ROBLIN Stéphanie
  Le Vatel
  50630 TEURTHEVILLE-BOCAGE
  ✆ **02 33 54 12 92**

- **SECTEUR D'ACTION GERONTOLOGIQUE DU CANTON DE SAINT-PIERRE-EGLISE (S.A.G)**
  Mme Geneviève BIGOT
  15 village d'Austhot
  50330 NEVILLE SUR MER
  ✆ **02 33 54 77 96**
  ✆ **06 20 41 52 74**

- **SOUVENIR FRANCAIS**
  Mme Cécile FOUCARD
  Communauté de communes
  9 rue de la Boularderie
  50330 SAINT-PIERRE-EGLISE
  cecilefoucard@free.fr
  ✆ **06 13 49 43 30**

- **ROUMANIE VAL-DE-SAIRE**
  Mme Marie-Thérèse LECARPENTIER
  2 La Planche Varin
  50330 CARNEVILLE
  lecarpentier.therese@gmail.com
  ✆ **02 33 22 92 29**

- **SOCIETE DE CHASSE SAINT-PIERRAISE**
  M. Michel COLAS
  26 Rue des Castelets
  50330 SAINT-PIERRE-EGLISE
  ✆ **06 89 74 29 11**

- **UNC**
  Union Nationale des Combattants
  M. Daniel BETHENCOURT
  10 Rue du Gros Chêne
  50330 SAINT-PIERRE-EGLISE
  ✆ **02 33 43 50 75**
  ✆ **06 11 38 26 71**

- **300 FAMILLES POUR LA ROUMANIE**
  Docteur Yves AERTS
  58 Rue du Calvaire
  50330 SAINT-PIERRE-EGLISE
  ✆ **02 33 54 24 35**

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS SPORTIVES DONT L'ACTIVITE SE DEROULE SUR SAINT-PIERRE-EGLISE

- **A. S. POINTE COTENTIN**
  (Association Sportive de football)
  M. Yves PLANQUE
  13 rue de la Boularderie
  50330 SAINT-PIERRE-EGLISE
  ✆ **02 33 54 27 23**
  yves.planque@neuf.fr
  www.as-pointe-cotentin.fr

- **ATHLETISME TOURLAVILLE**
  Stade de Pont Marais
  50110 TOURLAVILLE
  ✆ **02 33 22 07 58**

- **BASKET POINTE DU COTENTIN**
  CREVON Kévin
  Gymnase rue des Follières
  50330 SAINT-PIERRE-EGLISE
  ✆ **06 03 47 31 24**
  crevon.kevin@laposte.net

- **BOXING CLUB DU VAL DE SAIRE**
  M. Antoine PINEL
  63 rue du Hameau Lucas
  50440 SAINTE-CROIX-HAGUE
  ✆ **06 63 96 06 79**
  antoinepinel74@gmail.com

- **CHEVAL DE SAIRE**
  M. Bernard POTIER
  Manoir d'Herclat
  50330 NEVILLE SUR MER
  ✆ **02 33 54 30 14**
  herclat@yahoo.fr

- **FUNKY DANSE**
  Mme Marie TROHEL
  3 rue du Val de Saire
  50760 BARFLEUR
  ✆ **02 33 54 22 85**
  ✆ **06 64 27 64 81**
  mtrohel@club-internet.fr

- **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**
  Mme Nadine SAGET
  1 Hameau Le Fort
  50330 CARNEVILLE
  ✆ **02 33 54 64 34**
  ✆ **06 61 33 59 75**
  nadine.saget@sfr.fr

- **HAND BALL**
  M. Francis CATELINEAU
  29 Anse du Brick
  50840 FERMANVILLE
  ✆ **02 33 54 29 80**

- **JITSU SELF DEFENSE**
  M. Hubert COQUOIN
  10 chemin de Roubary
  50760 GATTEVILLE LE PHARE
  ✆ **02 33 20 44 57**
  ✆ **06 70 77 48 58**
  coquoinhub@aol.com

- **JUDO SAINT PIERRAIS**
  M. Pierre-Yves JOLIVET
  Le Tot de Bas
  50840 FERMANVILLE
  ✆ **02 33 22 14 55**
  albireo@club-internet.fr
  www.judosaintpierrais.sportsregions.fr

- **MOTO-CROSS LES CONDORS**
  M. Jérôme GANDON
  32 Le Brûlé
  50840 FERMANVILLE
  ✆ **06 14 14 28 81**
  gandon.jerome@free.fr

- **PETANQUE ST-PIERRAISE**
  M. Ludovic AMIOT
  48 rue des Follières
  50330 SAINT-PIERRE-EGLISE
  ✆ **06 29 77 59 16**
  petanque.spe.president1@gmail.com

- **SAINT-PIERRE BADMINTON**
  Mme Annick GROSSIN
  6 Rue des Peupliers
  50330 SAINT-PIERRE-EGLISE
  ✆ **02 33 54 39 38**
  annick.grossin@laposte.net

- **TENNIS DE TABLE**
  M. Pascal GIGNON
  Hameau Poittevin
  50700 RUFFOSSES
  ✆ **02 33 40 19 14**
  ✆ **06 80 88 34 13**
  pascal.gignon@wanadoo.fr
  www.tennis-de-table-saint-pierre-eglise.fr

- **TENNIS SAINT-PIERRAIS**
  M. Jean-Pierre FAIVRE
  Hameau Beauverie
  50330 MAUPERTUS-SUR-MER
  ✆ **02 33 22 04 52**
  ✆ **06 78 55 37 44**
  faivre.jean-pierre@neuf.fr

Dates à retenir

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES : LES ÉLECTEURS SONT ATTENDUS EN 2015.

Deux types d'élections se dérouleront cette année :

- **ELECTIONS DÉPARTEMENTALES : LES 22 ET 29 MARS 2015.**

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales éliront les conseillers départementaux lors des élections départementales. Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux. Le 1er tour aura lieu le 22 mars et le 2nd tour, le 29 mars.

Les conseillers départementaux seront élus pour une durée de 6 ans.

Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours.

- **ELECTIONS RÉGIONALES :**

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales éliront les conseillers régionaux lors des élections régionales 2015 pour une durée de six ans. Les conseilleurs régionaux élus en mars 2010 seront remplacés en 2015. Les conseillers régionaux seront élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel.

➢ **Le lieu de vote reste le même : les Grandes Halles, place de l'abbé de Saint-Pierre.**

PHARMACIE DU VAL DE SAIRE
MME KARINE HOUYVET - ✆ 02 33 54 30 15
HOSPITALISATION À DOMICILE
PRODUITS VÉTÉRINAIRES

PHARMACIE LEQUERTIER-BONNAL
✆ 02 33 54 31 27
LOCATION ET VENTE DE MATÉRIEL MÉDICAL
ORTHOPÉDIE

LOCATION DE VENTE :
• Lits médicalisés électriques • Fauteuils roulants • Fauteuils garde-robe • Soulève malade • Potences • Déambulateurs • Aérosols • Bas de contention
• Oxygène médical • Articles pour incontinence • Pathologie du sport • Ceinture sur mesure
LIVRAISON ET INSTALLATION À DOMICILE

TEKNIC'INFO
DÉPANNAGE À DOMICILE
VENTE MATÉRIELS INFORMATIQUES
Assemblage - Maintenance - Connexion internet
Cartouches d'encre - Papier - Conseil - Formation
mardi-mercredi-jeudi-vendredi
9h-12h / 14h-19h
samedi: 9h-12h / 14h-17h30
www.teknicinfo.net
2, rue de l'officialité
50700 VALOGNES
fax: 02 33 40 30 66
contact@teknicinfo.fr
02 33 94 13 51

cocciMarket
Pour plus de choix et de services
ALIMENTATION GÉNÉRALE
Dépôt de gaz
Reproduction de clés
Livraison à domicile
2 place de l'Abbé Saint Pierre
50330 Saint-Pierre-Église
✆ 02 33 54 31 73
OUVERT 7J/7

POISSONERIE Leroy
ARRIVAGE TOUS LES JOURS !
PLATEAUX
DE FRUITS DE MER
Poissons, coquillages, crustacés
Ouvert tous les jours (sauf lundi, mercredi après-midi) de 9h à 12h30 et de 15h à 19h.
6 rue du Calvaire - 50330 SAINT PIERRE EGLISE - ✆ 02 33 22 09 82

ENTREPRISE Jean-Claude MOUCHEL
— 50330 BRILLEVAST —
Menuiserie Bois Alu Pvc - Charpente - Couverture - Escaliers
Ebénisterie - Vérandas
✆ 02 33 54 29 75 - 06 16 08 15 95

Les Sièges d'Aurélie
Aurélie BOURGET Tapissière d'ameublement
Restauration de sièges tous styles,
rideaux, coussins, tenture murale,...
146 Rue du Calvaire - 50330 Saint Pierre Eglise
✆ 06 35 90 15 65 - baurelieb@live.fr - www.les-sieges-daurelie.fr

GARAGE SALLEY
PEUGEOT
139, rue du Général de Gaulle
50330 SAINT-PIERRE-EGLISE
Vente Neuf et Occasion - Réparations Tous Véhicules
Mécanique - Carrosserie - Peinture - Station de Lavage
✆ 02 33 54 32 73

Menard philippe
Electricité Générale
Chauffage Electrique
Automatismes de portails
Interphones - Domotique
Réseaux Voix Donnée Images
2, hameau Rémond - 50330 COSQUEVILLE
Tél. 02 33 54 64 65 - 06 75 70 28 72 - menard.philippe50@orange.fr

Bruno Peinture
Lavage haute pression - Ravalement façade
Revêtement sol et mur - Vitrerie
Peinture - Papier peint
02 33 43 88 97
06 26 73 83 55
ST PIERRE EGLISE

Thierry MARAIS
Les Jardins de la Presqu'île SARL
PEPINIERE
TRAVAUX D'ENTRETIEN ESPACES VERTS
Tél./Fax 02 33 54 63 95
Port. : 06 63 26 73 20 - E.mail : thierry.marais324@orange.fr
19 Bis Route de Cherbourg - 50760 Gatteville le Phare
SI services à la personne

SCAR S.A.R.L. MECASAIRE 2000 **CLAAS**
VENTE DE MACHINES AGRICOLES ET MARAICHERES
Neufs et Occasions
5bis, Route d'Arville - 50760 SAINTE GENEVIEVE
Tél. 02 33 54 47 64 - Fax 02 33 22 03 89
E.mail : mecasaire2000@wanadoo.fr
TOTAL

FREMY Gaston
Réthoville
COUVERTURE
ZINGUERIE
BARDAGE
Tél/Fax 02 33 54 49 80

BOULANGERIE - PÂTISSERIE
H & M
LE RÉVÉREND
Buffet Cérémonie • Pains Spéciaux • Pizzas à emporter
27, rue du Calvaire - 50330 ST-PIERRE-ÉGLISE
✆ 02 33 54 32 32

Plan de Saint-Pierre-Eglise